

# MEMENTO

## Réunion du CSE du 7 mars 2024

### I. Points reportés

*Point 8 : Information sur le projet de déménagement (report au CSE du mois prochain)*

### II. Suivi des points traités pendant la séance

Intitulé du point	Initiateur	Information effectuée	Consultation effectuée	Avis des Elus	Réponse de la Direction
Consultation du CSE sur le projet de mode opératoire amiante relatif à l'extraction d'objets dans les caissons de portes-voyageur pouvant gêner leur bon fonctionnement	Direction	x	x	<b>Le CSE rend un avis adopté à la majorité (7 voix favorables et 4 voix défavorables)</b>	
La Direction s'engage-t-elle à transmettre au CSE les comptes consolidés 2023, en vue d'une transmission à l'expert du CSE ?	Elus	x			OUI
Information en vue d'une consultation sur le projet d'évolution de l'organisation de la maintenance Ligne 12 dans le cadre des travaux de l'AMT Vaugirard pour préparer l'arrivée du MF19	Direction	x		<b>Le CSE soumet une résolution adoptée à la majorité (18 voix favorables et 7 abstentions)</b>	
Information en vue d'une consultation sur le projet de travaux du CDT de Nation Ligne 6	Direction	x			
Résolution pour nomination d'un Président par intérim de la Commission Egalité Homme Femme	Direction	x		<b>Le CSE soumet une résolution adoptée à l'unanimité (22 voix favorables)</b>	
Informations du Secrétaire	Elus	x			
Informations du Président	Direction	x			

### III. Engagements de la Direction

---

- La Direction s'engage à terminer les EAEP des agents de Vaugirard d'ici à fin mars.
- La Direction s'engage à transmettre au CSE les comptes consolidés 2023, en vue d'une transmission à l'expert du CSE.
- La Direction s'engage à doter les agents du CDT de Nation de PAP station et de parkas.
- La Direction s'engage à vérifier les difficultés afférentes au déchargement de sabots et à leur rangement au magasin au sein du CDT de Nation.

### IV. Demandes des Élus

---

- Les Elus enjoignent à la Direction de transmettre les documents de présentation avant la séance du CSE.
- Les Elus invitent la Direction à réfléchir avec les agents de Vaugirard à une organisation évitant les horaires alternés en 2x8 et de nuit, par le biais notamment de la coactivité.
- Les Elus souhaitent que les agents de Vaugirard bénéficient d'horaires variables, ou tout au moins d'une tolérance de plus ou moins 20 minutes établie formellement.
- Les Elus demandent la mise en œuvre d'un réel accompagnement des agents de Vaugirard sollicitant une mobilité pour leur permettre de trouver un nouveau poste.
- Les Elus invitent la Direction à s'engager à prendre des mesures d'urgence, mais également pérennes et sérieuses pour assurer la sécurité des agents du site de la Villette, et à prévoir un point en la matière à l'ordre du jour du prochain CSE.
- Les Elus demandent l'instauration de critères objectifs, précis et exhaustifs pour sélectionner les volontaires amenés à travailler le samedi.